

Vendeur	FACTURE	Client
Nom : <u>GAE C DE</u>	N° <u>17</u> Date : <u>2-2-25</u>	Nom : <u>TAILLADE ALAIN</u>
Adresse : <u>RAYGASSE</u>		Adresse : <u>24170 DOUSSOT</u>
<u>46150 THEDIMAC</u>		
N° TVA : <u>FR</u>		N° TVA : <u>FR</u>
Intracommunautaire		Intracommunautaire

☐ Vente / livraison intra communautaires (si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI)
☐ Vente à l'export (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☐ Elevage
☐ Abattage
☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
	288				
<u>Veau Voche</u>	<u>9260</u>	<u>254,50</u>		<u>3,50</u>	<u>890,75</u>
	<u>7297</u>	<u>273,30</u>			<u>988,37</u>
	<u>2752</u>	<u>Sousie Totale</u>			<u>0</u>

Paiement :
☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : -----(date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé ☐ oui
Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Total H.T. (avant RRR)	<u>1879,12</u>
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	
T.V.A. / <u>5,5</u> %	<u>129,6</u>
Prix T.T.C.	
Escompte / _____ %	
TOTAL A PAYER	<u>2008,72</u>

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural